



FFvolley

FFvolley

Ligue
Hauts de France



PROCES-VERBAL

de la

83ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFvolley

Vendredi 9 juin 2023 – 17h00/20h30

Samedi 10 juin 2023 – 8h30/18h00

LILLE/LESQUIN



Adopté par l'Assemblée Générale du samedi 28 octobre 2023 - Rungis

ETAT DES PRÉSENCES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES

Les Délégués régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes : Jean-Michel FICHEUX / Daniel MAISONNIAL / Jean-Claude SAVOY

Bourgogne-Franche-Comté : Thierry GUENEAU / Cédric AMBS / Didier FROMENTIN

Bretagne : Odile AVIGNANT / Florence RAMARD / Charles-Edouard LARRIBE

Centre-Val de Loire : Sabine TOP / Christian CHEBASSIER

Corse : Marie-Ange MELI / Santa SANTONI

Grand Est : Anne BARBE / Patrick REMY / Olivier SIMON / Didier GROELL

Guyane : Kévin ROSS

Hauts de France : Pierre-Yves VANALDERWELT / Jean-Didier JAWORSKI / Gérard JOUAULT / Christophe VAN BRUSSEL

Ile de France : Vincent VAURETTE / Alain MOLINARIO / Stefano RIMBANO / Alain de FABRY

La Réunion : Axelle GRONDIN

Martinique : Olivier GELY

Normandie : Gaëlle RAMARQUES / Florian BARBEAU / Eric BALLE

Nouvelle Aquitaine : Nathalie PEDRETTI / Gérard NOLIBOS / Allister GEORGES

Occitanie Pyrénées Méditerranée-Pyrénées Méditerranée : Mireille MARRE / Jean-Pierre MELJAC / Jean-Pierre TOSI / Dany ROMAIN

Pays de la Loire : Vincent DUCASSE / Frédéric PAILLAT

Provence Alpes Côte d'Azur : Frédéric PASTORELLO / Gérald HENRY / Thomas DRAGHICI / Gil RAILLON

Par ailleurs, assistent à l'assemblée générale conformément à l'article 7.2 des statuts, les personnes suivantes :

Les membres du Conseil d'Administration

Eric TANGUY / Christian ALBE / Sébastien FLORENT / Zélie AMARD / Isabelle COLLOT / Christophe DURAND / Florence NOËL / Eric SAGOT / Marc-Olivier ANATOLE / Alain ARIA / Cinthya BAGATTO / Guillaume BITON / Nadège CASTAINGS / Françoise DE BERNON / Didier DECONNINCK / Véronique FRELAT / Claude GANGLOFF / Sébastien GONÇALVES-MARTINS / Richard GOUX / Yves LABROUSSE / Viviane LE THOMAS / Gérard MABILLE / Michel MARTIN-DOUYAT / Linda ROYO / Delphine VIALA

Les membres du Conseil de Surveillance

Jean-Paul ALORO / Dominique FONTAINE / Jean-Louis LARZUL / Clément LATAPIE-RABERAIN / Patricia MAZZOLA / Jean-François MOLEY / Alexandre TRAN BA THO / Philippe VENDRAMINI

Les membres de Commission Electorale Fédérale

Jean-Jacques DECORDE, Président / Serge CORVISIER / Claude DENGREVILLE / Michel ERINTCHEK

Les Présidents de Commissions

Stéphane JUAN (CF Arbitrage) / Yanick CHALADAY (CF Appel) / Allix BELARBI (CF Volley Santé) / Michel COZZI (CF Sportive) / Amine HACHELAF (CF Financière)

Autres invités

Jean-Paul DUBIER (Normandie)
Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale
Bertrand LEYS, Directeur Technique National Adjoint
Philippe LAFITTE, Commissaire aux comptes
Antoine ROBILLARD, Assistant du Commissaire aux comptes
Antoine BODART, Société LENI
M. Thierry LEFEVRE, Président du CD Aisne
Jean-François RYELANDT, Membre de la CF Volley Assis
André LECLERCQ / Jean- Pierre COISNE / Philippe CHEVALET / Stefan VANDERBEEKEN / Caroline FLORENT / Jean-Baptiste EBENER

Les salariés de la FFvolley

Thierry BOLOMEY, informaticien
Antoine DURAND, Responsable Juridique
Nathalie LESTOQUOY, Responsable du Secteur Sportif
Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction
Isabelle COLLET, Chargée de Mission Volley Santé (le samedi uniquement)



83^{ÈME} ASSEMBLEE GENERALE À LILLE

ORDRE DU JOUR

Vendredi 9 juin 2023 - 17h00/20h30

<u>Dès 16h00</u>	Accueil des Délégués Régionaux Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale
<u>A partir de 17h00 jusqu'à 20h30</u>	<ul style="list-style-type: none">I. Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la FFvolley et ses invitésII. Intervention du Président de la Ligue Nationale de VolleyIII. Intervention de la Commission Electorale FédéraleIV. LENI - vote testV. Présentation du rapport du Conseil de SurveillanceVI. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des 20 et 21 mai 2022
<u>21h00</u>	DINER



FFvolley

Samedi 10 juin 2023 - 8h30/18h00

<u>Dès 7h45</u>	Accueil des Délégués Régionaux Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale
<u>A partir de 8h30</u>	I. Présentation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes II. Approbation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2022) & affectation du Résultat III. Présentation des rapports d'activité des commissions fédérales IV. Présentation et approbation du rapport moral 2022/2023 V. Rapport de la Direction Technique Nationale VI. Présentation de la tarification unique – Saison 2023/2024 VII. Présentation et approbation de la tarification 2023/2024 VIII. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2024
<u>A 12h30</u>	DEJEUNER
<u>A partir de 14h00</u>	IX. Approbation des statuts de la Ligue Nationale de Volley X. Orientations statutaires 2024 en application de la loi Sport du 2 mars 2022 XI. Approbation du projet de déménagement du siège de la Fédération XII. Approbation des vœux XIII. Questions diverses XIV. Clôture de l'Assemblée Générale
<u>20h30/21h00</u>	DINER DE CLOTURE

VENDREDI 9 JUIN 2023 - Ouverture à 17h00

I. Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la FFvolley et ses invités

Le Président ouvre la séance puis laisse la parole à M. Didier DECONNINCK, Président de la Ligue des Hauts-de-France.

Monsieur le Président de la Ligue des Haut de France **Didier DECONNINCK**

« Nous vous recevons sous l'égide des géants des Flandres, personnages emblématiques. La Ligue représente actuellement 25 975 licenciés dont 13 673 licences événementielles, ce qui fait une progression pour cette saison, à peu près de 10%. Nous avons organisé notre 50^{ème} journée Berteau (présentation par la projection d'une vidéo en séance) »

Monsieur André LECLERCQ,

Monsieur le Délégué aux Sports de la ville de Lesquin **Monsieur Dimitri COQUART**, le Vice-Président le métropole Européenne de Lille, représentant le Président Damien CASTELLAIN, M. Eric SKYRONKA.

Madame la Vice-Présidente de la Région des Haut de France, représentant le Président BERTRAND, **Florence BARISOT.**

Monsieur Ulysse PERRIN-MORALES, responsable du pôle pratique sportive de la DRAJES.

Discours d'allocution du Président de la FFvolley :

« Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration de la FFVOLLEY

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance

Mesdames et Messieurs les délégués représentant les clubs de la FFVOLLEY

Chers membres du personnel de la FFVOLLEY

Je voudrais avant d'ouvrir officiellement cette assemblée générale, que l'on prenne un moment pour se recueillir et avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année, ainsi que tous ceux dont nous n'aurions pas eu connaissance et qui ne font pas partis de cette liste.

Une minute de silence est observée par les participants afin de rendre hommages aux personnes qui nous ont quittés cette année.

MINUTE DE SILENCE



Mme Christine CHANY DUPRESSOIRE, secrétaire générale AVIGNON VB.
M. Jean-Pierre DELVOYE, Dirigeant, arbitre et entraîneur.
M. Xavier RICHEFORT, Ancien Joueur et Journaliste sportif, la voix du volley à la TV.
M. Wladimir BARTUZEL, entraîneur à l'ASBAM.
Mme Anilda MENDES, joueuse de l'Equipe de France de Volley Assis décédée à l'âge de 25 ans
M. Germain MARTIN, Ancien Président de la CCA et de la Ligue Midi-Pyrénées
M. Claude ORPHELIN, Ancien Président du Stade Français Paris St Cloud
M. Philippe DEREPE, Secrétaire Général de la Ligue des Hauts de France
M. Georges MEYER, Ancien Président de la Ligue Alsace Volley et SG adjoint de la FFvolley
M. Christian BELLEVAL, International 1956 et 1957
Mme Janine FOLCHERIS, ancienne internationale, entraîneur de l'EDF féminine et CTS
Mme Nicole QUENTIN, ancienne membre du Conseil d'Administration la Fédération
Docteur Mickaël NORD, membre du Bureau Directeur de la Ligue Grand Est
M. Jacky LEFEVRE, dirigeant du club de St Fons
M. Emmanuel LONGEPE, entraîneur et formateur de la Ligue Ile de France
M. Gurvan KERVADEC, Directeur Général de la LNV
Mme Marcelle GABARRUS, internationale de 1949 à 1956
M. Michel THIBOUT, Dirigeant emblématique de l'Arago de Sète
M. Didier RAGONDET, Dirigeant du Comité du VAR

Je voudrais en préambule remercier la Ligue des Haut de France et son Président Didier DECONNINCK pour leur accueil ici à Lille pour notre traditionnelle assemblée générale, moment démocratique important de notre fédération et l'occasion de rassembler la famille du volley.

Quel plaisir de vous retrouver toutes et tous en présentiel, que vous veniez de nos territoires métropolitains mais aussi de l'Outre-Mer.

Quel plaisir de vous toutes et tous ici dans cette belle ville de Lille et cette région des haut de France si importante pour notre sport.

Cette région des Hauts-de-France est souvent le terrain de très nombreuses compétitions de notre fédération, en ce moment même se déroule à deux pas d'ici un tournoi FIVB de Beach Volley place de la République.

Depuis que je préside aux destinées de notre sport, c'est dans les Hauts-de-France que la plupart des championnats de France de Beach ont été organisés, à Malo Plage dans la belle cité de dunkerque a plusieurs reprises ou sur la plage du Touquet.

C'est à Dunkerque la saison dernière que notre équipe de France féminine a débuté la Golden European League, compétition que notre pays a gagnée.

C'est aussi ici à Lille, que dans quelques jours, notre équipe de France masculine, entre deux compétitions séjournera et se préparera entre deux étapes de la Volleyball Nation League

Je suis impatient de débiter cette assemblée Générale qui va être riche en contenu et décisions à prendre, depuis quelques temps notre actualité est intense et je peux vous dire aujourd'hui combien je suis fier et heureux de contribuer avec vous toutes et tous à faire évoluer et progresser le volley. Vous n'imaginez pas la fierté qui est la nôtre quand la semaine dernière nos joueurs de l'équipe de France ont reçu les insignes de Chevallier de la légion d'honneur, recevoir les honneurs de la république française parce qu'on a porté haut les couleurs de son pays est toujours émouvant. Nous sommes en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre sport, notre volley n'a jamais été aussi fort, mais il doit encore aller plus haut, plus fort. Notre sport est beau, notre sport est sain, notre sport a des valeurs dont nous devons être fier et défendre, soyons ambitieux pour lui, c'est notre devoir, notre mission. Dans un peu plus d'un an nous allons jouer des jeux olympiques historiques, en France, nous aurons à cœur que notre sport honore notre pays et son drapeau. Après les jeux olympiques, j'en suis persuadé notre fédération connaîtra une nouvelle croissance j'en suis persuadé, sachons-nous y préparer et prendre les bonnes décisions. Nous pouvons toutes et tous être fiers de notre volley. Le meilleur nous attend. Mais peut-être aussi le plus dur. Merci par avance à toutes et tous. Vive le volley et encore merci à Lille et aux Hauts de France pour l'aide apportée à notre discipline ».

Puis, une vidéo rétrospective est diffusée en séance ([cf annexe 1](#))

Eric TANGUY laisse la parole aux personnalités suivantes :

Monsieur Dimitri COQUARD, 2^{ème} adjoint à la mairie de LESQUIN

Madame la Vice-Présidente de la Région des Haut de France Florence BARISOT, représentant le Président BERTRAND

Monsieur Ulysse PERRIN-MORALES, responsable du pôle pratique sportive de la DRAJES

Le Président remet les trophées et stylos recyclés en pur bois.

I. Intervention du Président de la Ligue Nationale de Volley

M. TANGUY excuse M. BOUGET puis il laisse la parole à M. DECORDE, Président de la Commission Electorale Fédérale.

II. Intervention de la Commission Electorale Fédérale (Jean -Jacques DECORDE)

« Mesdames, Messieurs, bonjour à tous, c'est toujours un grand plaisir de vous retrouver pour ces deux journées de travail. C'est aussi pour moi et je profite pour rappeler quelques attributions de la CEF, à savoir veiller au respect des dispositions prévues par les statuts, le règlement intérieur et le code électoral. Lorsque que vous avez des élections pour les représentants territoriaux qui sont prévues au sein de vos ligues régionales, à ce titre et je le rappelle que la CEF doit vérifier les conditions d'éligibilité et de validation des candidatures. Pour ce faire, elle doit être destinataire de l'ensemble des pièces lui permettant de remplir sa mission. Je vous remercie d'y veiller dans l'intérêt de tous.

Je profite maintenant mes collègues de la CEF et souhaiter la bienvenue à nos deux collègues qui nous ont rejoint, Claude et Sylvie, complétant ainsi la Commission. Merci également au personnel de

la Fédération pour son aide, et à la ligue des Hauts-de-France qui nous accueille dans ce bel endroit, ainsi qu'à tous les acteurs impliqués dans l'organisation de cette assemblée générale.

Les délégués présents disposent de 6209 voix, soit 95,14%. 1089 GSA sont représentés, soit 83,96%. Ce sont les chiffres au moment que nous avons arrêté, sachez que ce chiffre a pu évoluer en fonction des retardataires. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Concernant les décisions de cette assemblée générale, la majorité est de 3105 voix et 545 GSA. Au nom de la CEF, je vous souhaite une excellente assemblée générale ».

(Applaudissements)

Le Président de la FFvolley déclare cette Assemblée Générale ouverte.

Le Président propose la modification de l'ordre du jour :

- ✓ Validation de l'appel à candidatures pour postuler aux wild cards de Ligue B masculine
- ✓ Présentation du Volley Santé par Isabelle COLLET, Chargée de Mission Volley Santé
- ✓ Présentation par Chrystel BELARBI, Chargée de Mission de l'engagement solidaire et responsable
- ✓ Intervention sur la billetterie des Jeux Olympiques de Paris 2024 par Sébastien FLORENT, Secrétaire Général



LA MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

III. LENI - vote test

Antoine BODARD, rappelle le fonctionnement des boitiers de votes aux délégués régionaux votants.

Un vote test est lancé.

→ VOTE 1 : VOTE TEST

Pour	3440 voix,	soit 60,96%
Contre	2203 voix,	soit 39,04%
Abstention	720	
NPPV	163	

transmis tardivement, ce n'est plus le cas. Nous apprécions d'avoir suivi certes un projet ambitieux mais dont la réalisation a parfois dépassé les prévisions. Une autre mission importante du Conseil de Surveillance consiste à exercer un contrôle sur la gestion de la Fédération par le pouvoir exécutif. Le Conseil de Surveillance ne peut pas pour autant s'initier dans cette dite gestion. Contrairement à certaines idées reçues, cette vérification, qu'elle soit financière, politique ou administrative ne confère pas spécialement un rôle de censeur aux membres du Conseil. Ceux-ci se doivent d'observer que les décisions votées soient bien mises en application. Le Conseil de Surveillance s'interroge sur son appellation qui peut porter éventuellement à confusion et nous avons envisagé une modification éventuelle de notre titre. Parmi d'autres missions, n'oublions pas le rôle du Conseil de Surveillance en cas de défaillance d'une ligue ou d'un comité départemental. Les membres du Conseil de Surveillance participent à la constitution d'un comité de gestion. Également dans le cas d'une défaillance de la fédération, l'exécutif fédéral, le Conseil de Surveillance devra prendre en charge de façon provisoire, transitoire, la gestion fédérale. Aussi nous trouverons la nomination de membres de certaines commissions, je pense à la commission électorale fédérale, DNACG, etc. Nous avons constaté avec satisfaction une augmentation très significative de notre nombre de licenciés couplée à l'importante projet de développement. Cela nous amène une réflexion sur l'effectif salariés qui ne peut pas avec cette croissance rester en l'état, notamment pour les missions d'encadrement. Dans ces missions de réflexion, le Conseil de Surveillance effectuer des études thématiques, les rapports et conclusions sont transmis à l'exécutif. Un dossier sur l'arbitrage a été remis cette année et un dossier sur le beach est en cours. Un autre dossier en cours qui nous semble très important est celui du bénévolat, le rôle des bénévoles est très pondérant au sein de notre fédération mais également pour la réussite de notre plan de développement. Dans un premier temps, nous avons transmis un questionnaire pour nous permettre de faire certains constats. Les questionnaires ont été transmis aux membres des commissions fédérales et dans un deuxième temps auprès des ligues et des comités. J'en profite pour remercier tous ceux qui nous ont répondu. Le but de cette étude est d'arriver à proposer des mesures nécessaires, non seulement pour la valorisation du travail de nos bénévoles mais également pour leur apporter une aide conséquente de leur tâche et ainsi espérer une augmentation de leurs missions. L'apport financier ne doit pas être occulté. Le Conseil de Surveillance encourage l'ensemble des acteurs à se saisir de l'année qui vient pour mettre en place toutes les conditions afin de préparer au mieux la période post jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Diverses échéances ont amené un afflux de pratiquants qu'il faut pouvoir accueillir, nous comptons sur l'exécutif pour mettre en place des mesures pour y parvenir. L'ensemble des missions du Conseil de Surveillance a pu être réalisé efficacement en raison d'un nombre suffisant des conseillers aux compétences variées. Je vais terminer avec des remerciements à tous les membres du Conseil pour leur implication sur les tâches très diverses sur lesquelles ils ont su travailler avec un esprit de groupe et de synthèse. Je vous remercie pour votre attention. »

(Applaudissements)

ILE DE FRANCE 2 (306);Allister GEORGES NOUVELLE AQUITAINE 3 (161);Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (157);Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 3 (144) |

Liste des personnes ayant voté contre :

Jean-Michel FICHEUX AUVERGNE RHONE-ALPES 1 (192);Jean-Didier JAWORSKI HAUTS-DE-FRANCE 2 (154);Pierre-Yves VANALDERWELT HAUTS-DE-FRANCE 1 (154);Gérard JOUAULT HAUTS-DE-FRANCE 3 (154);Jean-Pierre MELJAC OCCITANIE2 (144);Charles-Edouard LARRIBE BRETAGNE 3 (178);Anne BARBE GRAND EST 1 (144);Christophe VAN BRUSSEL HAUTS-DE-FRANCE 4 (153);Olivier SIMON GRAND EST 3 (143) |

Liste des personnes ayant voté blanc :

Florence RAMARD BRETAGNE 2 (178);Jean-Claude SAVOY AUVERGNE RHONE-ALPES 3 (191);Daniel MAISONNIAL AUVERGNE RHONE-ALPES 2 (191);Odile AVIGNANT BRETAGNE 1 (178) |

Liste des personnes n'ayant pas voté : Laurent CHAILLOU CENTRE VAL DE LOIRE 3 (81) |

VII. Présentation de l'engagement solidaire et responsable et par Sébastien FLORENT, Secrétaire Général (cf annexe 7)

Chrystel BEBARBI, Chargée de Mission, et Sébastien FLORENT, Secrétaire Général, présentent les différentes mises en place dans le cadre de l'engagement solidaire et responsable.

VIII. Rapport de la Direction Technique Nationale par Axelle GUIGUET (cf annexe 8)

Interventions : Gérald HENRY (Provence Alpes Côte d'Azur) / Vincent DUCASSE (Pays de la Loire) / Gérard JOUAULT (Hauts-de-France) / Frédéric PASTORELLO (Provence Alpes Côte d'Azur)

Puis le Président propose de mettre fin aux débats. Une vidéo est lancée pour annoncer le cap atteint des 202 766 licenciés. Un apéritif clôture cette journée autour d'une coupe de champagne.



200K LICENCIÉS_HORI(fin longue).mov

SAMEDI 10 JUIN 2023 - Ouverture à 8h35

Ouverture de la séance à 9h05. Le Président laisse la parole au Trésorier Général pour la présentation du rapport financier.

IX. Présentation du rapport financier (cf annexe 9) et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes (cf annexe 10)

Interventions : Stefano RIMBANO (Ile de France) / Gérard JOUAULT (Hauts de France)

Avant de passer au vote, Philippe LAFFITTE (Commissaire aux Comptes) présente son rapport (cf annexe 11)

X. Approbation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31 décembre 2022) & affectation du Résultat

➔ **Approbation du rapport financier et des comptes clos arrêtés au 31/12/2022**

XI. Présentation des rapports d'activité des commissions fédérales

Rapport de la Commission Fédérale Sportive par M. COZZI

Interventions : Pierre-Yves VANALDERWELT (Hauts-de-France) / Christophe VAN BRUSSEL (Hauts-de-France) / Eric TANGUY (Président)

Rapport de la Commission Fédérale d'Arbitrage par M. JUAN

Interventions : Vincent DUCASSE (Pays de la Loire) / Frédéric PAILLAT (Pays de la Loire) / Eric TANGUY (Président) / Gérard JOUAULT (Hauts-de-France) / Christophe VAN BRUSSEL (Hauts-de-France) / Gérald HENRY (Provence Alpes Côte d'Azur)

Rapport de la Commission Fédérale des Statuts et Règlements

Rapport de la Commission Fédérale Outdoor

Interventions : Mireille MARRE (Occitanie) / Eric TANGUY (Président) / Frédéric PAILLAT (Pays de la Loire) / Gérald HENRY (Provence Alpes Côte d'Azur) / Cédric AMBS (Bourgogne Franche-Comté) /

Rapport de la Commission Fédérale Financière

Rapport de la Commission Fédérale Volley Sourd

Rapport de la Commission Fédérale de Discipline

Rapport de la Commission des Agents Sportifs

Rapport de la Commission Fédérale d'Appel

Rapport de la CACCF

Rapport du Conseil Supérieur de la DNACG

Rapport de la Commission Mixte d'Éthique

Interventions : Pierre-Yves VANALDERWELT (Hauts-de-France) / Eric TANGUY (Président) / Delphine VIALA (Membre du Conseil d'Administration) / Antoine DURAND (Responsable Juridique)

Rapport de la Cellule Fédérale Contre les violences sexuelles

Rapport de la Commission Fédérale Médicale par Richard GOUX

Intervention : Pierre-Yves VANALDERWELT (Hauts-de-France)

Rapport de la Commission Fédérale Volley Assis

Rapport de la Commission Fédérale Volley Santé

Interventions : Mireille MARRE (Occitanie) / Axelle GUIGUET (Directrice Technique Nationale)

Rapport de la Commission Fédérale PSF

1 (59);Gérard NOLIBOS NOUVELLE AQUITAINE 2 (162);Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 1 (162);Christian CHEBASSIER CENTRE VAL DE LOIRE 2 (81);Pierre-Yves VANALDERWELT HAUTS-DE-FRANCE 1 (154);Sabine TOP CENTRE VAL DE LOIRE 1 (81);Stefano RIMBANO ILE DE FRANCE 3 (306);Marie-Ange MELI CORSE 1 (16);Eric BALLE NORMANDIE 3 (82);Gérard JOUAULT HAUTS-DE-FRANCE 3 (154);Vincent VAURETTE ILE DE FRANCE 1 (306);Jean-Pierre MELJAC OCCITANIE2 (144);Patrick REMY GRAND EST 2 (144);Alain de FABRY ILE DE FRANCE 4 (305);Charles-Edouard LARRIBE BRETAGNE 3 (178);Mireille MARRE OCCITANIE 1 (144);Florence RAMARD BRETAGNE 2 (178);Anne BARBE GRAND EST 1 (144);Jean-Claude SAVOY AUVERGNE RHONE-ALPES 3 (191);Dany ROMAIN OCCITANIE 4 (144);Gaëlle RAMARQUES NORMANDIE 1 (82);Thierry GUENEAU BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 1 (68);Daniel MAISONNIAL AUVERGNE RHONE-ALPES 2 (191);Didier GROELL GRAND EST 4 (143);Kévin ROSS GUYANE 1 (57);Yves MOLINARIO ILE DE FRANCE 2 (306);Allister GEORGES NOUVELLE AQUITAINE 3 (161);Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (157);Christophe VAN BRUSSEL HAUTS-DE-FRANCE 4 (153);Olivier SIMON GRAND EST 3 (143);Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 3 (144);Odile AVIGNANT BRETAGNE 1 (178) |

Liste des personnes n'ayant pas voté : Laurent CHAILLOU CENTRE VAL DE LOIRE 3 (81) |

XIII. Présentation de la tarification unique – Saison 2023/2024 (cf annexe 14)

Christian ALBE (Trésorier Général) fait un constat sur la tarification actuelle ; Le seul changement est pour les clubs qui ne passaient par directement par la Fédération. Les clubs vont devenir indépendant de leurs ressources. Il n’y a aucune obligation de l’appliquer aux comités / Ligues au 1^{er} juillet 2023. L’idée de base est qu’il y est uniquement la facturation fédérale sans reversements possibles aux Ligues/Comités.

Interventions : Eric TANGUY (Président) sur l’agence française de corruption, de l’inspection du Ministère

Frédéric PASTORELLO (Provence Alpes Côte d’Azur / Thierry BOLOMEY (Informaticien) / Alain de FABRY (Ile de France) / Jean-Paul DUBIER (Membre de la Commission Fédérale Financière) / Nathalie PEDRETTI (Nouvelle-Aquitaine) / Stefano RIMBANO (Ile de France) / Eric TANGUY (Président) / Olivier SIMON (Grand Est) / Amine HACHELAF (Président de la Commission Fédérale Financière) /

→ Approbation de la tarification unique 2023/2024

Pour	5816 voix,	soit 92,30%
Contre	485 voix,	soit 7,70%
Abstention	144	
NPPV	81	



LA TARIFICATION UNIQUE 2023/2024 EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOTANTS

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	40	0	40	5816	0	5816	40
Contre	3	0	3	485	0	485	3
Exprimés	43	0	43	6301	0	6301	43
Abstention	1	0	1	144	0	144	1
NPPV	1	0	1	81	0	81	1
Non exprimés	2	0	2	225	0	225	2

XVI. Orientations statutaires 2024 en application de la loi Sport du 2 mars 2022

M. Antoine DURAND, Responsable Juridique présente les résolutions (cf annexe 19).

1. Une représentation strictement paritaire au sein du Conseil d'Administration

La loi instaure une stricte parité au sein du Conseil d'Administration de la FFVolley à partir de 2024, comme suit : « Les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garanti le fait que, dans les instances dirigeantes de la fédération, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes n'est pas supérieur à un ».

Un Conseil d'Administration composée de 36 membres, répartis comme suit :

- 2 représentants, un homme et une femme, désignés par la nouvelle commission des sportifs de haut niveau (1H/1F) ;
- 2 représentants des arbitres, un homme et une femme, élus par leurs pairs (1H/1F) ;
- 2 représentants des entraîneurs, un homme et une femme, élus par leurs pairs (1H/1F) ;
- 2 représentants de la Ligue Nationale de Volley, un homme et une femme, dont son président (1H/1F) ;
- 2 représentants du Conseil National des Ligues, un homme et une femme (1H/1F) ;
- 26 représentants élus, 13 hommes et 13 femmes (13H/13F), directement par les clubs via un scrutin de liste mixte (proportionnel avec prime majoritaire à un tour) :
 - dont le président-tête de la liste arrivée en tête,
 - dont le médecin fédéral ;
 - Les listes candidates seront donc composées en alternance hommes/femmes ou femmes/hommes

Interventions : Yanick CHALADAY (Président de la Commission Fédérale d'Appel) / Alain de FABRY (Ile de France) / Eric TANGUY (Président) /

→ **Une représentation strictement paritaire au sein du Conseil d'Administration**

Pour	4422 voix,	soit 80,44%
Contre	1075 voix,	soit 19,56%
Abstention	948	
NPPV	81	



LA REPRESENTATION STRICTEMENT PARITAIRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOTANTS

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	30	0	30	4422	0	4422	30
Contre	7	0	7	1075	0	1075	7

Liste des personnes ayant voté blanc :

Jean-Michel FICHEUX AUVERGNE RHONE-ALPES 1 (192);Cédric AMBS BOURGOGNE FRANCHE COMTE 3 (67);Jean-Pierre MELJAC OCCITANIE2 (144) |

Liste des personnes n'ayant pas voté :

Laurent CHAILLOU CENTRE VAL DE LOIRE 3 (81) |

3. Création d'un Bureau Exécutif restreint pour gérer toute situation prioritaire (notamment urgente /ou de crise)

Un Bureau exécutif restreint :

- **Doté de prérogatives quant à la gestion quotidienne de la FFVOLLEY**
- **Doté d'attributions notamment dédiées à une cellule de crise chargée de prendre les décisions de gestion en urgence de toute situation prioritaire, sensible ou critique à laquelle peut faire face les activités de la FFVOLLEY :**
 - **Décisions de gestion : actions permettant de prévenir une crise potentielle ou de limiter les impacts d'une crise en cours afin de protéger la FFVOLLEY (ses activités, son image, sa réputation, ...)** ;
 - **En urgence : il s'agit d'une procédure accélérée qui aboutit à une décision rapide et/ou provisoire ;**
- **Composé de 4 ou 5 membres : Président, Secrétaire Général, Trésorier, Vice-Président délégué et, le cas échéant, Président de la LNV :**
 - **Étant entendu que ces postes ne pourront plus être cumulés avec un mandat de président de LRVolley ou CDVolley**

Intervention : Eric TANGUY (Président)

→ La création d'un Bureau Exécutif restreint

Pour	5624 voix,	soit 94,55%
Contre	324 voix,	soit 5,45%
Abstention	497	
NPPV	81	



LA CREATION D'UN BUREAU EXECUTIF RESTREINT EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOTANTS

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	40	0	40	5624	0	5624	40
Contre	2	0	2	324	0	324	2

MOLINARIO ILE DE FRANCE 2 (306);Allister GEORGES NOUVELLE AQUITAINE 3 (161);Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (157);Christophe VAN BRUSSEL HAUTS-DE-FRANCE 4 (153);Olivier SIMON GRAND EST 3 (143);Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 3 (144);Odile AVIGNANT BRETAGNE 1 (178) |

Liste des personnes ayant voté contre :

Alain de FABRY ILE DE FRANCE 4 (305);Didier GROELL GRAND EST 4 (143) |

Liste des personnes n'ayant pas voté :

Laurent CHAILLOU CENTRE VAL DE LOIRE 3 (81) |

LES ORIENTATIONS STATUTAIRES CI-DESSUS VOTEES FERONT L'OBJET D'UNE ASSEMBLEE GENERALE A PARIS EN FIN D'ANNEE 2023.

Suspension de séance 15h45

Reprise de séance à 16h20

XVII. Présentation du Volley Santé par Isabelle COLLET, Chargée de Mission Volley Santé (cf annexe 20)

XVIII. Approbation du projet de déménagement du siège de la Fédération (cf annexe 21)

Projet présenté par Eric TANGUY (Président).

Interventions : Jean-Paul DUBIER (Normandie) / Stefano RIMBANO (Ile de France) / Gérard JOUAULT (Hauts-de-France) / Arnaud PRIGENT (Ile de France) / Sébastien FLORENT (Secrétaire Général) / Gérard NOLIBOS (Nouvelle-Aquitaine) / Christian ALBE (Trésorier Général) / Frédéric PAILLAT (Pays de la Loire)

Vote unique sur :

- ➔ Transfert dans une autre commune du siège social de la Fédération
- ➔ Aliénation (vente) des locaux immobiliers de la Fédération (siège social comme lieu d'exercice des activités)
- ➔ Emprunt à hauteur de 2 millions d'euros maximum pour financer l'acquisition de nouveaux locaux immobiliers (projet présenté par Monsieur Eric TANGUY au 2 rue des Sarrasins à Créteil)

Pour	6201voix,	soit 100%
Contre	0	0
Abstention	0	
NPPV	325	



LE DEMENAGEMENT DU SIEGE SOCIAL (transfert, aliénation, emprunt) EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS

Voix	Participants présents	Participants représentés	Total Participants	Voix présents	Voix représentés	Total des voix	Boîtiers
Pour	42	0	42	6201	0	6201	42
Contre	0	0	0	0	0	0	0
Exprimés	42	0	42	6201	0	6201	42

Abstention	0	0	0	0	0	0	0
NPPV	3	0	3	325	0	325	3
Non exprimés	3	0	3	325	0	325	3
Total exprimés + non exprimés	45	0	45	6526	0	6526	45

Fichier global

45 0 45 6526 0 6526

Liste des personnes ayant voté pour :

Santa SANTONI CORSE 2 (16);Frédéric PASTORELLO PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 1 (157);Jean-Michel FICHEUX AUVERGNE RHONE-ALPES 1 (192);Jean-Didier JAWORSKI HAUTS-DE-FRANCE 2 (154);Gil RAILLON PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 4 (156);Axelle GRONDIN LA REUNION 1 (129);Irene FERRANTE BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2 (68);Thomas DRAGHICI PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 3 (156);Vincent DUCASSE PAYS DE LA LOIRE 1 (175);Cédric AMBS BOURGOGNE FRANCHE COMTE 3 (67);Frédéric PAILLAT PAYS DE LA LOIRE 2 (175);Olivier GELY MARTINIQUE 1 (59);Gérard NOLIBOS NOUVELLE AQUITAINE 2 (162);Christian CHEBASSIER CENTRE VAL DE LOIRE 2 (81);Pierre-Yves VANALDERWELT HAUTS-DE-FRANCE 1 (154);Sabine TOP CENTRE VAL DE LOIRE 1 (81);Stefano RIMBANO ILE DE FRANCE 3 (306);Marie-Ange MELI CORSE 1 (16);Eric BALLE NORMANDIE 3 (82);Gérard JOUAULT HAUTS-DE-FRANCE 3 (154);Vincent VAURETTE ILE DE FRANCE 1 (306);Jean-Pierre MELJAC OCCITANIE2 (144);Patrick REMY GRAND EST 2 (144);Alain de FABRY ILE DE FRANCE 4 (305);Charles-Edouard LARRIBE BRETAGNE 3 (178);Mireille MARRE OCCITANIE 1 (144);Florence RAMARD BRETAGNE 2 (178);Anne BARBE GRAND EST 1 (144);Jean-Claude SAVOY AUVERGNE RHONE-ALPES 3 (191);Dany ROMAIN OCCITANIE 4 (144);Gaëlle RAMARQUES NORMANDIE 1 (82);Thierry GUENEAU BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 1 (68);Daniel MAISONNIAL AUVERGNE RHONE-ALPES 2 (191);Didier GROELL GRAND EST 4 (143);Kévin ROSS GUYANE 1 (57);Yves MOLINARIO ILE DE FRANCE 2 (306);Allister GEORGES NOUVELLE AQUITAINE 3 (161);Gérald HENRY PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 2 (157);Christophe VAN BRUSSEL HAUTS-DE-FRANCE 4 (153);Olivier SIMON GRAND EST 3 (143);Jean-Pierre TOSI OCCITANIE 3 (144);Odile AVIGNANT BRETAGNE 1 (178) |

Liste des personnes n'ayant pas voté :

Florian BARBEAU NORMANDIE 2 (82);Nathalie PEDRETTI NOUVELLE AQUITAINE 1 (162);Laurent CHAILLOU CENTRE VAL DE LOIRE 3 (81) |

XIX. Approbation des vœux

VŒU 3 : Club 0922431 ACBB (Ligue ILE-DE-FRANCE)

CREATION UNION GROUPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNALE – UGSI

Intervention : Jean-Pierre MELJAC (Occitanie)

→ Approbation du vœu n°3 - Club ACBB (Ile de France)

Pour	5604 voix,	soit 89,42%
Contre	663 voix,	soit 10,58%
Abstention	178	
NPPV	81	



LA CREATION DE L'UNION DES GROUPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNCALE (UGSI) EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES VOTANTS

VCEU 11 : Club 0923631 CHAVILLE-SEVRES VOLLEY-BALL (Ligue ILE-DEFRANCE)

CRA - Gestion sportive, désignations d'arbitrage par les CRA

Intervention : Vincent VAURETTE (Ile de France)

Pas de vote effectué en séance - Favorable

VCEU 13: Club 0598273 AS ENTRETIEN SAILLY (Ligue HAUTS-DE-FRANCE)

COUPES DE FRANCE JEUNES

Interventions : Michel COZZI (Président de la Commission Fédérale Sportive) / Patrick REMY (Grand Est)

Pas de vote effectué en séance— C'est un souhait favorable dans la mesure du possible en prenant en compte la décision de la Commission Fédérale Sportive

VCEU 29 : Club 0384796 ENT SP ST MARTIN D HERES (Ligue AUVERGNERHÔNE-ALPES)

Formation arbitrage et marque au printemps

Intervention : Mireille MARRE (Occitanie)

Pas de vote effectué en séance - Favorable

XX. Questions diverses

Interventions :

Vincent DUCASSE (Pays de la Loire) : souhaite connaitre le bilan de l'application licences My Volley

Vincent VAURETTE (Chargé de Mission de la Transition numérique)

Jean-Paul DUBIER (Normandie)

Intervention sur la billetterie des Jeux Olympiques de Paris 2024 par Sébastien FLORENT / Sébastien CONÇALVES-MARTINS (Ile de France)

Assemblée Générale 2024 confirmée en Ile de France en mai 2024.

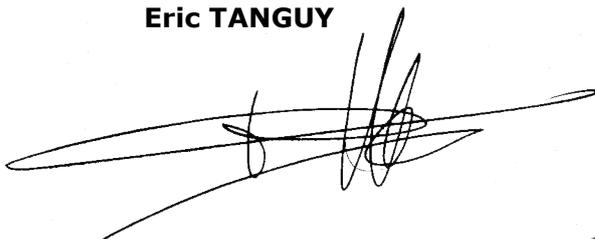
XXI. Clôture de l'Assemblée Générale à 18h00

Le Président clôture l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 18h10.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Le Président
Eric TANGUY



Le Secrétaire Général
Sébastien FLORENT



Cliquez sur le lien suivant pour accéder aux annexes en ligne :

<http://extranet.ffvb.org/615-37-1-A.G.-2023---Rungis>

**ANNEXES DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES 9-10 JUIN 2023 - LILLE**

INTITULES	ANNEXES
VIDÉO RÉTROSPECTIVE 2022/2023	ANNEXE 1
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	ANNEXE 2
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 20-21 MAI 2022	ANNEXES 3 ET 4
STATUTS DE LA LIGUE NATIONALE DE VOLLEY 2023/2024	ANNEXE 5
PRESENTATION DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE	ANNEXE 6
RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	ANNEXE 7
RAPPORT FINANCIER	ANNEXE 8
ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2022	ANNEXE 9
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	ANNEXES 10
RAPPORT MORAL 2022/2023	ANNEXE 11
PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2022/2023	ANNEXE 12
TARIFICATION UNIQUE SAISON 2023/2024	ANNEXE 13
TARIFICATION 2023/2024	ANNEXES 14, 15 et 16
BUDGET PREVISIONNEL 2024	ANNEXE 17
PRESENTATION DU VOLLEY SANTE	ANNEXE 18
DEMEMAGEMENT DU SIEGE SOCIAL	ANNEXE 19